

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

26 09 23

L'an 2023, le 3 octobre à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

Etaient présents : M. SEGUIN Sébastien (maire), M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, Mme HUBIERE Anne-Lise, Adjointe au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, M. CASTEL Christian, M. HANCHART Gilles, Mme COLNOT Christine, , Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, Mme LEMAIRE Christiane, Mme MENET Cathy.

Représentés par procuration : Mme OUICI Mokhtaria (par Mme BERTRAND), M. FORGEZ Pascal (par Mme DUCARNE), M. BOURGE Jimmy (par Mme COLNOT), Mme CATTELOT Anne-Laure (par Mme Anne Lise HUBIERE), M. LEMMEN Felix (par M. ROUSSELLE), M. LESCUT Franck (par M. Bruno VION), M. LEFUR Philippe (par Mme MENET)

Absents excusés : M. BLARET Jean, M. PEROT Loïc, Mme ARIOUA Melissa, M. GUERTZMANN Gérard,

OBJET : Renouvellement d'agrément des services civiques

Afin de poursuivre la mise en place du dispositif Service Civique au sein de la Collectivité à compter de janvier 2024 et afin de recruter des volontaires sur les thématiques Santé, environnement et éducation pour tous,

Monsieur Le Maire sollicite le Conseil Municipal pour :

- Accueillir des volontaires dans le respect des principes du Service Civique
- L'autoriser à déposer une demande de renouvellement d'agrément pour la période 2024 à 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise le maire à accueillir des volontaires dans le respect des principes du Service Civique
- autorise le Maire à déposer une demande de renouvellement d'agrément pour la période 2024 à 2026
- autorise le Maire à signer les documents afférents à ce dossier

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme
Le Maire

Publié sur le site le 05 octobre